

La Garde, le 30 mars 2020,

SAFPT NATIONAL
1041, avenue de
Draguignan
ZI Toulon Est
83130 LA GARDE

Mr Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'état auprès du Ministre
de l'action et des comptes publics
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Le SAFPT a été très attentif aux dernières notes du ministère de la cohésion des territoires sur l'état d'urgence sanitaire.

L'objectif d'anticiper les risques qui consiste en 1^{er} lieu à les identifier, nous semble toutefois incomplet car il ne répond pas vraiment aux attentes des personnels de la petite enfance (Atsem, adjoints techniques faisant fonction d'Atsem, animateurs, personnels des crèches ...).

En effet, l'obligation d'assurer un service minimum pour la garde des enfants des soignants, qui se dévouent sans compter pour sauver des vies, ne doit pas nous faire occulter que les personnels précités prennent en charge ces enfants sans que les moyens intégraux de se préserver du COVID-19 ne leur soient donnés.

Bien que cela soit fait sur la base du volontariat, une forte inquiétude se pose :

- L'autonomie des jeunes enfants en est la cause, car comment peuvent-ils mettre en pratique les gestes barrières ?

En effet et pour exemple, il est aisé de comprendre qu'il est difficile pour eux d'avoir le réflexe de tousser dans leur coude ou de respecter « la distance de courtoisie ».

De même et au quotidien, il faut bien essuyer un nez qui coule, accompagner ces enfants aux toilettes, changer une couche... c'est autant de gestes à risques lorsqu'on est dépourvu de protection adéquate !!!

La passion de leur métier fait que ces agents répondront toujours présent pour contribuer au bien-être des enfants et assurer la continuité du service public, mais le doivent-ils dans l'inquiétude quotidienne d'être contaminés et de ce fait, prendre le risque de propager le virus à leur famille ?

Ces personnels ont besoin de réponses aux interrogations qu'ils se posent, à savoir :

- Quels sont les moyens de protections que vous recommandez pour ces agents ?
- Quelles sont les consignes de sécurité que préconise le ministère de la santé pour ce problème à double risque.

De même, d'autres personnels œuvrent chaque jour à la continuité du Service Public au sein des Collectivités Territoriales, que ce soit au sein des EHPAD, des accueils du public, de la Police Municipale, de la collecte des Ordures Ménagères et tant d'autres services... **TOUS** nous font part de cette inquiétude issue de cette situation de pandémie qui ne fait que s'accroître !

Le SAFPT partage cette inquiétude et vous demande de mettre en œuvre toutes les dispositions et matériels utiles afin de prendre soin de leur précieuse santé dans le cadre de leurs missions.

Certain de votre prise de conscience et d'une réponse adéquate, le SAFPT vous remercie par avance et vous présente, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ses salutations distinguées.

Pour le S.A.F.P.T, Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale Nationale

Copie : Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République